

OUVRIR BU SAINT-SERGE LE DIMANCHE = ANALYSE BÉNÉFICES/RISQUES

De bonnes raisons [en vert] | de vraies contraintes [en orange] | Des réalités neutres [en noir]

Image / rayonnement

- Vis-à-vis des usagers
- Vis-à-vis de la ville, le l'agglomération, des contribuables (des services publics performants)
- Lieu de culture plutôt que commerces
- Capacité de réponse à une demande de la tutelle
- Appropriation, implication du public

BU « pas seulement un lieu de travail » mais aussi de sociabilité positive

- Vie de campus
- Vie associative
- Ouverture sur la ville
- Pas seulement pour les étudiants

Coût financier

- Emploi étudiant / astreintes cadres
- Fluides
- coût de fonctionnement : ménage, sécurité
- Utilisation levier appel à projet pour complément de mobilier + remplacement vieux matériel
- Si pas de moyens supplémentaires, rapport bénéfices/risques défavorable
-

Bien-être et réussite des étudiants

- pas de temps de repos le dimanche, banalisation travail continu 7/7
- fatigue, tension
- lieu de convivialité et lien social pour étudiants loin de chez eux
- lieu d'autonomie et de tranquillité pour ceux chez leurs parents
- bien être dans un lieu agréable

Vie sociale et personnelle des personnels (cadres)

- Usure, fatigue (cadres)
- Vie de famille, acceptabilité familiale pour les proches des cadres
- WE sans « vraie coupure » plusieurs fois par an (cadres)
- Gain financier si astreintes compensées (cadres)
- Temps de travail en plus (cadres)

Rappel : il ne sera pas demandé aux autres personnels de contribuer à l'ouverture du dimanche.

Répercussions sociales

- Coût symbolique du travail le dimanche/ risque sociétal
- Procès d'intention et craintes de la part des agents bibliothèques
- Faire profiter un maximum d'étudiants d'1 emploi étudiant positif
- Fierté de rendre un service public
- Répondre à des attentes sociales de plus en plus fortes

Organisation du travail le reste du temps

- Suivi des moniteurs à optimiser (risque et opportunité à la fois)
- Modification d'une organisation qui fonctionne
- Pérennité / recrutement de nouveaux cadres, découragés par les exigences du poste
- Risque de déséquilibre présence en semaine cadres si astreintes « récupérées » en temps

Coût logistique

- Usure bâtiment et mobilier
- Gestion individus problématiques
- Maximiser utilisation, amortir un équipement qui a coûté une dizaine de millions d'€ à construire et équiper

Quel périmètre ? Les questions encore ouvertes

- Jours fériés ?
- Quelle période ?
- Continuité notamment en cas de panne
- Quels services ?

Rappel calendrier

→ Séance d'information et lancement enquête	22 avril 2016
→ Représentants	28 avril 2016
→ Fin enquête	6 mai 2016
→ Synthèse enquête	9 mai 2016
→ Conseil documentaire	10 mai 2016
Vote de 2 calendriers indicatifs conditionnels	
→ Position officielle COMUE	15 mai 2016
→ Finalisation d'un document	19 mai 2016
→ Avis CT sur astreintes	juin 2016
→ Réponse Ministère	mi-juin 2016